



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Ajaccio, le 9 Juillet 2020

La Rectrice de la région académique de Corse,
Rectrice de l'académie de Corse,
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,
s/c de Mesdames et Messieurs les IEN de
circonscription,
s/c de Madame et Monsieur l'IA-DASEN de Corse-
du-Sud et de Haute-Corse,

Rectorat

Objet : Prise en charge financière des plates-formes ENT 1^{er} degré.

Délégation Académique
au Numérique Educatif

Dans le cadre de la généralisation des ENT 1^{er} degré, des collectivités (mairies ou groupement de communes) se positionnent pour que leurs écoles bénéficient de ce dispositif numérique.

M. José Giudicelli
Jose.giudicelli@ac-corse.fr
04-95-50-33-68

A ce jour, certaines de ces collectivités ont déjà fait le choix d'inscrire l'acquisition d'un ENT dans leurs investissements numériques pour l'école.

Mme Julie Albertini
Julie.albertini@ac-corse.fr
04-95-50-33-26

Depuis 4 ans, afin d'accompagner ce mouvement, nous avons mis en place une expérimentation sur ce type d'outil, avec les plates-formes ItsLearning et Beneylu. Ce pilote continuera **d'être financé par le Rectorat jusqu'au 31 Août 2021**.

bd Pascal Rossini
BP 808
20192-AJACCIO
CEDEX 4

Cependant cette dépense d'investissement est de la stricte compétence des communes. Le projet ayant atteint un stade de maturité suffisant, nous ne sommes plus dans l'expérimentation et le volet financier ne pourra donc plus être pris en charge par l'académie pour l'année scolaire 2021-2022.

Je vous demande donc de bien vouloir prendre l'attache des mairies qui gèrent votre école afin de leur indiquer qu'elles devront assumer cette dépense à compter du 1^{er} septembre 2021.

Le délai d'un an doit permettre d'anticiper sur les prévisions budgétaires et ce d'autant plus que ce type de dépenses est éligible à l'appel à projet Label Ecoles Numériques 2020 (LEN2020) pour lequel vous avez dû recevoir (avec la mairie) le dossier de candidature à remplir avant le 31 Août 2020..

Je vous invite à solliciter les collègues de la DANE (*Mme Carole Simonpietri* pour la Haute Corse, *M. Michel Papadacci* pour la Corse du Sud, *Mme Julie Albertini* en charge du projet ENT) qui pourront vous apporter tous les éléments utiles à votre prise de décision.

Pour la Rectrice, et par délégation,
Le Délégué Académique au Numérique

José Giudicelli

Annexe : Liste des écoles inscrites dans le dispositif pris en charge par le Rectorat

Ecole	Commune	Plateforme
Charles Bonafedi Elémentaire	Ajaccio	Beneylu
Forcioli-Conti élémentaire	Ajaccio	Beneylu
Aleria-Lustincone élémentaire	Aleria	Beneylu
T. Massoni élémentaire	Biguglia	Beneylu
U Petricciu Maternelle	Cervione	Beneylu
U Rustincu élémentaire	Furiani	Beneylu
Crocetta élémentaire	Lucciana	Beneylu
Casamozza élémentaire	Lucciana	Beneylu
Querciolo élémentaire	Sorbo Ocagnano	Beneylu
Charles Bonafedi Elémentaire	Ajaccio	ItsLearning
Général Leclerc Maternelle	Ajaccio	ItsLearning
Résidence des îles élémentaire	Ajaccio	ItsLearning
Bravone élémentaire	Linguizetta	ItsLearning
Venzolasca village élémentaire	Venzolasca	ItsLearning
Vescovato village	Vescovato	ItsLearning

Les 47 écoles de la ville de Bastia et du PETR Valinco-Ornano-Sartenais-Taravo disposent d'un ENT ItsLearning payé par ces 2 collectivités locales et ne sont donc pas concernées par cette mesure.

Initialement incluses dans l'expérimentation avec celles du tableau ci-dessus, d'autres écoles affichent un nombre de connexions nul depuis un an, y compris pendant le confinement. Ces écoles, seront automatiquement exclues, dès le 1^{er} septembre 2020, de la prise en charge financière académique.